



## INSTITUT FRANCAIS DE SAMBO

Fondé le 12 juillet 2001  
J.O. n°31 du 04 août 2001

Affilié à la FEDERATION  
INTERNATIONALE  
AMATEUR DE SAMBO

Président :

**Christian BRUZAT**

90, Route de Gorbio  
Azur Parc - Les Arbousiers  
06500 MENTON

Tél./Fax (33) 04 93 28 24 05

Tél. 00 33 6 08 55 25 97

E.mail : [presidentifs@wanadoo.fr](mailto:presidentifs@wanadoo.fr)

Secrétaire Général :

**Franck GERARDS**

12, Rue Cambard  
31200 TOULOUSE  
Tél. 06 11 26 23 16  
Fax 05 61 22 21 72

E-mail :

[secretaire.insda@wanadoo.fr](mailto:secretaire.insda@wanadoo.fr)

Trésorier :

**Alain BIGOU**

968, Chemin de la Croix de  
l'Agneau  
82290 MONTBETON

Tél./Fax 00 33 5 63 24 14 45

E-mail : [al.bigou@wanadoo.fr](mailto:al.bigou@wanadoo.fr)

MENTON, le 28 août 2007

A TOUS LES PRESIDENTS de  
CLUBS,  
DEPARTEMENTS,  
REGIONS,  
ENSEIGNANTS et ADHERENTS

Bien Chers Tous,

C'est certes en pleine transition pour l'Institut Français de Sambo, qu'une nouvelle saison démarre, aussi vous trouverez ci-joint les différents formulaires en vue de vos affiliations de clubs et d'adhérents pour la saison 2007/2008.

Vous n'êtes pas sans savoir que, suite à l'Arrêté du 3 mai 2007 (J.O. du 15 mai 2007) de l'ancien Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative accordant la délégation prévue à l'article L. 131-14 du code du sport, de la discipline Sambo à la Fédération Française de Lutte, l'IFS a contesté ce décret.

Cependant, l'ébauche d'une convention nous liant à la FFL en tant que discipline associée est actuellement en cours ; un groupe d'étude formé par quatre membres du Comité Directeur de l'IFS y travaille, mais rien n'est encore signé et clairement défini.

Deux réunions ont eu lieu cet été dans ce sens, en présence de membres de la FFL, afin de trouver un terrain d'entente et préserver au mieux les intérêts de notre discipline dans notre pays.

Aussi, je vous demanderais de bien vouloir entamer cette saison en toute sérénité, en s'attendant toutefois à une évolution sur le plan national, quant à sa probable reconnaissance au sein du Ministère de la Jeunesse et des Sports Français.

Sachez également que **l'IFS est toujours d'actualité et n'est aucunement dissout**, que le dossier instruit par Maître de Boismilon devrait être traité courant septembre par le jury du Conseil d'Etat, donnant une réponse définitive à une possible Fédération Nationale de Sambo.

Je vous demanderais donc de continuer à vous entraîner avec toujours autant de sérieux et de passion, de garder espoir et surtout **Patience** pour cette année de transition avant les prochains J.O.

Depuis 2000, nous avons su nous remettre en question, avancer et patienter, le dénouement est proche espérons qu'il soit à la hauteur de nos attentes.

**LE SAMBO** SPORT DU TROISIEME MILLENAIRE

[www.ifsambo.com](http://www.ifsambo.com)